



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 26 juillet 2021 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 juillet 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Aurélia Massei, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Paul Mancini, Muriel Piera, Alain Nicolai, Marie-Françoise Gaffory Fau, Alexandre Farina, Danielle Antonini, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Charles Voglimacci à Jean-François Luccioni, Christophe Mondoloni à Stéphane Vannucci, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Danielle Flamencourt à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Isabelle Jeanne à Jacques Billard, Marie-Noëlle Nadal à Caroline Corticchiato, Philippe Kervella à Nicole Ottavy, Laetitia Maroccu à Aurélia Massei, Emmanuelle Villanova à Jean-Pierre Aresu, Pierre-Laurent Audisio à Laurent Marcangeli, Basiliu Moretti à Annie Sichi, Marine Ponzevera à Annie Costa-Nivaggioli, Sébastien Deliperi à Pierre Pugliesi, Marine Schinto à Alexandre Farina, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi

Etaient absents :

Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Jean-Paul Carrolaggi, Vanina Angelini-Buresi

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Aurélia Massei, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20210726-2021_194-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2021

Affichage : 02/08/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



2021/194

Séance du lundi 26 juillet 2021

Délibération N° 2021/194

**Programmation en arts plastiques - Saison culturelle
2021/2022**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

En tant qu'espace pluridisciplinaire dédié aux arts et à la culture, l'Espace Diamant propose chaque année un programme d'expositions riche, et varié, ouvert sur la création contemporaine qui prend en compte à la fois les talents émergents et confirmés

LA PROGRAMMATION

Le programme des expositions pour la saison 2021/2022 est réparti de la façon suivante :

- **Expositions des artistes émergents**

1/ Le report des artistes sélectionnés en comités en 2019

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19 et parmi les candidatures retenues par le comité technique de sélection des artistes émergents qui s'était réuni en juin 2019, 2 expositions ont dû être reportées durant cette saison en raison de la pandémie de la Covid 19.

Pour rappel : Un comité technique des Arts Plastiques présidé par l'autorité municipale et composé d'élus, de représentants institutionnels et de personnalités qualifiées, propose une sélection opérée parmi les propositions d'artistes émergents transmises à la Direction de la Culture après un appel à candidatures.

Dans le cadre de ces expositions, la Ville d'Ajaccio met gracieusement à leur disposition la salle d'exposition, les moyens logistiques et les outils de communication adaptés pour leur garantir la meilleure visibilité et assure un soutien financier aux artistes dans le cadre de l'organisation de leurs expositions.

Les expositions à reporter dans ce cadre sont :

- **Bonnie Guespin du 4 au 15 octobre 2021**
- **Thierry Corpet du 18 au 29 octobre 2021**

2/ Deuxième édition du salon des artistes locaux en 2022

Cette saison, la programmation en Arts plastiques s'enrichit encore avec de nouvelles passerelles avec le Lazaret pour la deuxième édition du salon des artistes locaux.

Dans la volonté de promouvoir la création insulaire, les artistes locaux seront en effet mis à l'honneur au Lazaret, lieu prestigieux dédié à la Culture et au Patrimoine, **15 jours au mois de juillet et 15 jours en août.**

La sélection sera opérée suite à un appel à candidatures avril 2022, par un jury.

- **Expositions d'artistes confirmés**

Parallèlement à ces expositions d'artistes émergents, la Ville d'Ajaccio a souhaité ouvrir ce lieu aux artistes confirmés et reconnus afin de rendre compte de ce qui fait la dynamique et la diversité des expressions artistiques de l'art contemporain.

1/ Les reports

Pour cela elle reprogramme une exposition qui a dû être annulée en raison de la crise sanitaire.

- **Mona Lumir Fabiani - du 2 au 19 novembre 2021**

L'univers de Mona Fabiani, est tatoueuse et plasticienne. De son enfance partagée entre la Corse et un petit village de Provence, Mona Lumir Fabiani, dite Wozmoon, puise son inspiration dans la vie, la nature, l'homme et ses contradictions.

2/ La programmation 2021/2022

- **Cinéma Méditerranéens-du 1^{er} au 25 février 2022**

Cette exposition itinérante entre Ajaccio, Bastia et Porto Vecchio présentée par le photographe Stephan Zaubitzer et accompagnée d'un livret, relate l'histoire du 7^{ème} art dans notre île et de certains cinémas emblématiques.

- **Pénélope Bagieu du 1^{er} au 25 mars 22**

A l'occasion de la journée internationale des droits de la femme cette exposition sera présentée durant le mois de mars pour célébrer leurs combats et leur vie quotidienne. Tirée d'une bande dessinée intitulée « Les culottées » l'exposition présentera les planches de dessins de cette édition parue chez Gallimard et différentes planches à dessin réalisés sur cette même thématique.

- **Pour la saison 2021/2022**, la direction de la culture a souhaité renouveler sa programmation en Arts plastiques pour élargir sa politique en faveur des arts plastiques en reconduisant une résidence de création **dans le cadre d'un appel à candidatures**, permettant à un artiste diplômé des écoles des Beaux-arts d'entrer dans un questionnement qui touche particulièrement notre territoire.

Cette résidence de création aura lieu du 1^{er} mars au 30 avril 2022 au sein de l'atelier de résidence et donnera lieu à une exposition du 2 au 25 mai 2022 et des actions de médiation.

- **Des partenariats institutionnels**

En parallèle à cette programmation municipale, L'Espace Diamant accueille chaque année des expositions à l'initiative de partenaires privilégiés et autres associations culturelles.

1/ Le Centre Méditerranéen de la photographie

Depuis l'ouverture de la salle d'exposition de l'Espace Diamant, la Ville s'est associée au **Centre Méditerranéen de la Photographie (CMP)** qui développe depuis de nombreuses années un travail de qualité soutenu par la Collectivité de Corse.

Chaque année, nous accueillons le CMP, et proposons une exposition se déroulant sur quelques semaines et des actions pédagogiques associées.

Ce partenariat est formalisé dans le cadre d'une convention triennale.

En 2021 : Aussi, toujours en raison de l'épidémie de Coronavirus, il est décidé de reporter l'exposition de la photographe Elina Brothéris portée par le **Centre Méditerranéen de la Photographie du 1^{er} au 30 septembre 2021.**

Une autre exposition avec le CMP devait avoir lieu en juin 2021. En raison de la pandémie, celle-ci est reportée du 22 novembre au 17 décembre 2021 qui mettra à disposition des photos issues de sa collection et de photographes de renom.

Enfin, l'exposition 2022 aura lieu du 30 mai au 24 juin et permettra d'apprécier les œuvres de la collection du CMP pour clôturer la saison.

2/ Le partenariat avec le Lycée Fesch et l'artiste ajaccienne Isabelle Istria

Ce partenariat sera reconduit, avec un projet d'exposition artistique et pédagogique en direction des scolaires porté par Isabelle Istria, artiste ajaccienne et secondée par un artiste ou commissaire d'exposition.

Cette saison, l'exposition aura lieu du 28 mars au 15 avril 2022

3/ L'association Sirocco

Autre report initialement prévu en février 2021 et pour la première fois, la Direction de la Culture s'associe à L'association Sirocco et le Groupe de recherche ACHAC, qui réunit des universitaires du monde entier et qui travaillent sur l'histoire des migrations, pour présenter l'exposition ***Immigrations des Suds et Emigrations.***

Cette exposition s'inscrit dans le programme de recherche ambitieux qui est composé de 19 expositions régionales itinérantes, huit publications et de nombreux événements sur les migrations du sud de la France.

Cette exposition sera reportée à l'espace Diamant du 03 au 21 janvier 2022 et sera complétée d'une table ronde et la projection d'un film, autour de cette thématique seront proposées au public les 17, 18 et 19 janvier 2022.

A noter que ce programme est non exhaustif et peut évoluer en fonction de la situation sanitaire et sur proposition de l'autorité municipale sous réserve des crédits disponibles.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget relatif à la programmation en arts plastiques pour la saison 2021/2022 est estimé à 22 000€

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2021 et 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33. (Budget artistique seul, hors taxes et technique)

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver

La proposition de programmation en arts plastiques ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022.

D'autoriser

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation

Le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

Dire que

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2021 et 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 juillet 2021,
Considérant la volonté de la ville d'Ajaccio de mettre en place une programmation en arts plastiques

APPROUVE

La proposition de programmation en arts plastiques ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022.

AUTORISE

Le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation
Le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

DIT QUE

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2021 et 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

